

SECRET
FIRMIN A VINCENT - 14. 7. 44
Mon cher Vincent - Voici un ordre impératif
du Belge Militaire
Sabotage d'ensemble dans la nuit du
Mercredi 19 au Jeudi 20 juillet. Il vous
incombe 32 coupures de rail à effectuer
entre Malause et Moissac - Les coupures
devront être groupées par quatre - à la
jointure de deux rails, comme suit :

1	— x —————
2	— ————— x —
3	— ————— x —
4	— ————— x —

c à d 1 - 3 - 2 - 4
Les groupes de quatre coupures seront
distants de 500 mètres les uns des autres.
Exécution vers 0 heure -
Compte rendu à faire immédiatement -
Couteux pour cette exécution -
Conditionni pour cette exécution -
Couteux pour parer au manque
d'armements total de certaines unités
quelques avions viennent sur le département
dans le courant de la semaine prochaine.

Demande de sabotage, daté du 14 juillet 1944, adressé Jean Douet, alias Vincent, commandant de la 8^{ème} compagnie de l'Armée secrète du secteur nord ouest du Tarn-et-Garonne. 17 X 22 cm. (©Service historique de l'Armée de Terre - fonds Jean Douet)